



## Bureau Erasmus+ Maroc



KA01 : Mobilité des Individus à des Fins d'Education et de

### MOBILITES INTERNATIONALES DE CREDITS (ICM)



#### Objectifs

- › **Etudiants** : L'acquisition de compétences linguistiques, interculturelles et professionnelles favorisent le développement personnel ainsi qu'une meilleure insertion sur le marché du travail.
- › **Personnels académiques et administratifs** des établissements : L'acquisition et le partage de connaissances et de savoir-faire en vue de l'amélioration des systèmes d'enseignement supérieur, le développement professionnel et le renforcement de la coopération entre les établissements et les entreprises.



### PROGRAMME EUROPÉEN DE MOBILITÉ ERASMUS+

Des bourses pour étudier ou enseigner en Europe

Le **programme Erasmus+** est le programme **européen** pour l'éducation et la formation pour tous et tout au long de la vie. Le programme offre aux étudiants et personnels des institutions d'enseignement supérieur marocaines, des bourses de mobilités pour étudier ou enseigner en Europe:

- › Les **étudiants**, pour une formation dans des institutions d'enseignement supérieur en Europe (mobilité de courte durée ou cycle d'études complet)
- › Les **personnels académiques et administratifs** des établissements d'enseignement supérieur **publics et privés**, pour une mission d'enseignement ou de formation dans des institutions d'enseignement supérieur en Europe.

Le programme Erasmus+ offre deux types de bourses de mobilités :

1. **Mobilités Internationales De Crédits (ICM)**
2. **Masters Conjoints Et Doctorats Conjoints Internationaux**



**Mobilité ICM pour les Personnels :** Enrichir, partager son expérience ou développer ses compétences professionnelles

#### Qui peut bénéficier ?

- › L'ensemble des **personnels** académiques et administratifs des établissements d'enseignement supérieur **publics et privés**

#### Consistance de la mobilité

- › Personnel **académique** : Mission d'enseignement et/ou de formation dans des institutions d'enseignement supérieur en Europe
- › Personnel **administratif** : Mission de formation dans des institutions d'enseignement supérieur en Europe

**Durée de la mobilité :** 1 semaine à 3 mois

#### Subvention

- › Bourse : 100-160 € / jour
- › Contribution pour le voyage : 180 – 1100 € selon la distance

#### Valorisation de la mobilité

- › La mobilité des personnels s'inscrit dans une stratégie d'internationalisation de l'établissement et doit faire l'objet de mesures de suivi qualitatives ainsi que d'une reconnaissance des acquis de la mobilité.

**Mobilité ICM pour les Etudiants :** Développer ses compétences linguistiques, interculturelles personnelles et professionnelles

#### Qui peut bénéficier ?

- › Etudiants (**marocains ou étrangers**) inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur **public ou privé** au **Maroc**, préparant un **diplôme** accrédité/autorisé.
- › Etre inscrit, **au moins en deuxième** année d'un diplôme.

#### Consistance de la mobilité

- › Une **période de formation** y compris le projet de fin d'études, à effectuer en Europe. L'étudiant effectue une **partie de son diplôme** (un ensemble de modules, un semestre ou une année) dans un établissement européen d'enseignement supérieur.

**Durée de la mobilité :** 3 à 12 mois

#### Subvention

- › Bourse : 750 € - 850 € / mois
  - › Contribution pour le voyage : 180 – 1100 € selon la distance
- Le programme Erasmus+ prévoit une prise en charge particulière incluant les coûts additionnels concernant les participants handicapés

#### Valorisation de la mobilité

- › Les **crédits** validés en Europe, dans le cadre de la mobilité, sont **validés par équivalence** par l'institution d'origine et comptabilisés pour l'obtention du diplôme.

## Comment Mettre en Place un Cadre Institutionnel de Mobilités ICM

- › Rechercher des institutions d'enseignement supérieur européennes partenaires pour monter un projet de mobilité (*initiatives institutionnelles, individuelles, partenaires classiques, nouveaux partenaires*)
- › L'institution européenne partenaire dépose une demande de subvention de bourses de mobilité avec un nombre de mobilités pour le partenaire marocain. Le dépôt de candidature, se fait par le partenaire européen, auprès de son Agence Nationale Erasmus+ au plus tard le **02 février** de chaque année. L'Institution européenne candidate peut être un coordinateur d'un consortium d'établissements du même pays.
- › L'institution marocaine peut être partenaire avec plusieurs institutions européennes d'enseignement supérieur (Une institution marocaine peut avoir des conventions avec plusieurs institutions européennes d'un même pays (*un projet pour chaque institution européenne partenaire*). Les institutions marocaines sont appelées à diversifier les partenariats.
- › Les mobilités accordées font l'objet d'un accord institutionnel bilatéral avec chaque institution européenne partenaire

## Mise en Œuvre des Mobilités ICM

- › **Accord interinstitutionnel** entre deux institutions d'enseignement supérieur (Marocaine et Européenne), fixant les modalités de mise en œuvre de la mobilité. En vertu de cet accord, l'institution marocaine peut envoyer/accueillir des étudiants et personnels vers/de l'institution européenne partenaire.
- › **Contrat pédagogique** pour les mobilités étudiants / **Convention de mobilité** pour les personnels (Bénéficiaire - Institution d'envoi - Institution d'accueil)
- › L'institution européenne gère les bourses de mobilité sortantes et entrantes.
- › L'institution d'envoi sélectionne les candidats et les accompagne dans la préparation de la mobilité et valide les acquis d'apprentissage à l'issue de la mobilité.
- › L'institution d'accueil encadre la mise en œuvre de la mobilité et verse la bourse.

## Démarche pour Bénéficiaire des Bourses de Mobilité ICM

- › S'informer auprès de votre établissement ou de la présidence de votre université (services de la coopération / relations internationales) sur les accords interinstitutionnels de mobilités signés avec leurs homologues européennes
- › Consulter les appels à candidatures lancés par votre institution ou par l'institution européenne
- › Visiter les sites web des institutions européennes où les mobilités sont à pourvoir pour votre institution (cursus, conditions d'études, ...)
- › Déposer votre demande de candidature auprès de votre établissement / université, conformément à l'appel à candidature
- › Les candidats retenus, après sélection, seront accompagnés par leur institution et l'institution d'accueil pour préparer et effectuer la mobilité.
- › Chaque mobilité effectuée fait l'objet d'un rapport

### Pour bénéficier d'une bourse de mobilité ICM étudiants ou personnels :

Adressez vous aux services des relations internationales de votre Université / établissement, qui vous fournira des informations détaillées

## Bilan de la Participation Marocaine Mobilités ICM (Appels 2015, 2016 et 2017)

- › **305** projets **soumis** avec des partenaires marocains
- › **193** projets **retenus** (*Taux d'acceptation : 63%*)
- › **Subvention** accordée : **9 885 000 Euro**
- › **2 480 mobilités accordées**
  - 56% mobilités étudiants et 44% mobilités Staffs
  - 73% mobilités sortantes vers l'UE et 27% mobilités entrantes vers le Maroc
- › **Mobilités avec 27 pays de l'UE** (*sur 34 pays*)
  - 21 pays impliqués depuis 2015
  - 6 **nouveaux** pays impliqués en 2016
  - Espagne 1<sup>er</sup> partenaire (531 mobilités : 21% des mobilités), suivi de la France (390 mobilités : 16% des mobilités) et de l'Italie (242 mobilités : 10% des mobilités)
  - Aucune mobilité avec 7 pays : Croatie, Chypre, Danemark, Liechtenstein, Malte, Norvège et Serbie
- › **133 institutions européennes**
  - 89 institutions impliquées depuis 2015
  - 44 **nouvelles** institutions impliquées en 2016
- › **33 institutions marocaines** partenaires (*Universités publiques, Etablissements Ne Relevant pas des Universités et Institutions Privées*)
  - 27 institutions impliquées depuis 2015
  - 6 **nouvelles** institutions impliquées en 2016
- › **358 accords interinstitutionnels** de mobilités ICM (*160 pour l'appel 2015 et 198 pour l'appel 2016*)  
Le nombre d'accords signés varie de 1 à 56 par institutions marocaines :
  - 1<sup>er</sup> : UCA Marrakech 56 accords
  - 2<sup>ème</sup> : UAE Tétouan 42 accords
  - 3<sup>ème</sup> : UM5 Rabat 40 accords
  - 4<sup>ème</sup> : USMBA Fès 40 accords
  - 5<sup>ème</sup> : UH2 Casablanca 24 accords
- › **Appel 2016 :**
  - 93 accords renouvelés (67 accords de 2015 non renouvelés)
  - 105 nouveaux accords interinstitutionnels
- › **Rang du Maroc**
  - 1<sup>er</sup> au niveau **Africain**
  - 2<sup>ème</sup> au niveau de la région **Sud Méditerranée**
  - 7<sup>ème</sup> au niveau **Mondial** (*sur un total de 135 pays ayant des projets de mobilités ICM avec l'UE*)

### Appel 2017 (résultats provisoires)

- › **1 423 mobilités accordées :**
  - Mobilités sortantes (vers l'UE) : 888 mobilités
  - Mobilités entrantes (vers le Maroc) : 535 mobilités
- › **Subvention** : 4 458 000 Euro

### Liens utiles

#### Programme Erasmus+ :

- [ec.europa.eu/Erasmus-plus](http://ec.europa.eu/Erasmus-plus)
- [http://eacea.ec.europa.eu/erasmus\\_mundus/funding/available\\_partnerships.php](http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus/funding/available_partnerships.php)
- [http://ec.europa.eu/education/opportunities/higher-education/study-mobility\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/opportunities/higher-education/study-mobility_en.htm)

#### NEO-Maroc

- [www.erasmusplus-morocco.ma](http://www.erasmusplus-morocco.ma)

#### Agence Nationale Erasmus+ :

- [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/contact\\_fr](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/contact_fr)

#### Accord et contrats de mobilité :

- [ec.europa.eu/education/opportunities/higher-education/quality-framework\\_en.htm](http://ec.europa.eu/education/opportunities/higher-education/quality-framework_en.htm)

#### Guide Erasmus+ :

- [https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus/files/files/resources/erasmus-plus-programme-guide\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/sites/erasmusplus/files/files/resources/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf)